



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**17612 Anzuendwuerfel**

Date de révision: 16.09.2016

Code du produit: 10826-0010

Page 1 de 7

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

17612 Anzuendwuerfel

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Adjuvant d'allumage

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Weber-Stephen Products (EMEA) GmbH		
Rue:	Leipziger Strasse 124		
Lieu:	D-10117 Berlin		
Téléphone:	+49 (0) 30 755418495	Téléfax:	+49 (0) 30 755 4184 99
Internet:	www.weber.com		
Service responsable:	Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de		

1.4. Numéro d'appel d'urgence: INTERNATIONAL: +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH, Ingelheim)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Conseils supplémentaires

Produit non soumis à étiquetage en vertu des Directives européennes

#### 2.3. Autres dangers

Le démarreur doit être complètement brûlé, avant de placer les aliments sur la grille.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Adjuvant d'allumage.

Acides gras en C16-18, No.-CAS: 67701-03-5, REACH registration number:: 01-2119543709-29.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Indications générales

En cas de malaise consulter un médecin.

##### Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.

##### Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

##### Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

##### Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin. Il faut que la



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 17612 Anzuendwuerfel

Date de révision: 16.09.2016

Code du produit: 10826-0010

Page 2 de 7

décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyen d'extinction approprié**

Mousse, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), poudre chimique, eau pulvérisée

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de soufre, oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement complet de protection.

#### **Information supplémentaire**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Tenir à l'écart des sources d'ignition. Assurer une ventilation adéquate.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

##### **Information supplémentaire**

Utiliser seulement en plein air ou dans le coin de feu.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**17612 Anzuendwuerfel**

Date de révision: 16.09.2016

Code du produit: 10826-0010

Page 3 de 7

### Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Protéger contre la radiation solaire direct.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Adjuvant d'allumage

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Eviter le contact avec les yeux et la peau.  
Se laver les mains après manipulation du produit.

#### Mesures d'hygiène

Ne nécessite pas d'équipement protecteur spécial.

#### Protection des yeux/du visage

Aucune mesure particulière.  
En cas de sensibilité, protection des yeux recommandée.

#### Protection des mains

Aucune mesure particulière.

#### Protection de la peau

Aucune mesure particulière.

#### Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Matière solide
Couleur:	Brun
Odeur:	Caractéristique

#### Testé selon la méthode

pH-Valeur:	n.d.
------------	------

#### Modification d'état

Point de fusion:	n.d.
------------------	------

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	n.d.
--	------

Point de sublimation:	n.d.
-----------------------	------

Point de ramollissement:	n.d.
--------------------------	------

Point d'éclair:	132,2 °C
-----------------	----------

Température d'inflammation:	n.d.
-----------------------------	------

Pression de vapeur:	n.d.
---------------------	------

Densité (à 15 °C):	n.d.
--------------------	------

Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Insoluble
-------------------------------	-----------

Viscosité dynamique:	n.d.
----------------------	------

### 9.2. Autres informations



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**17612 Anzuendwuerfel**

Date de révision: 16.09.2016

Code du produit: 10826-0010

Page 4 de 7

Donnée non disponible.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### **10.1. Réactivité**

Donnée non disponible.

#### **10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Néant dans des conditions normales de traitement.

#### **10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Protéger contre la radiation solaire direct.

#### **10.5. Matières incompatibles**

Donnée non disponible.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de soufre, oxydes d'azote (NOX).

#### **Information supplémentaire**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

##### **Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

absence de données toxicologiques

##### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### **12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

#### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible.

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 17612 Anzuendwuerfel

Date de révision: 16.09.2016

Code du produit: 10826-0010

Page 5 de 7

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

#### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Donnée non disponible.

#### **12.6. Autres effets néfastes**

Donnée non disponible.

#### **Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

##### **Élimination**

Élimination conformément aux prescriptions légales.

##### **Code d'élimination des déchets-Produit**

120112 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; déchets de cires et graisses  
Classé comme déchet dangereux.

##### **Code d'élimination de déchet-Résidus**

030105 DÉCHETS PROVENANT DE LA TRANSFORMATION DU BOIS ET DE LA PRODUCTION DE PANNEAUX ET DE MEUBLES, DE PÂTE À PAPIER, DE PAPIER ET DE CARTON; déchets provenant de la transformation du bois et de la fabrication de panneaux et de meubles; sciure de bois, copeaux, chutes, bois, panneaux de particules et placages autres que ceux visés à la rubrique 03 01 04

##### **L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit. Après utilisation, vider de façon optimale les emballages contaminés et les remettre à une entreprise de recyclage.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### **Transport terrestre (ADR/RID)**

##### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **Transport fluvial (ADN)**

##### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 17612 Anzuendwuerfel

Date de révision: 16.09.2016

Code du produit: 10826-0010

Page 6 de 7

#### Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

non

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **Information supplémentaire**

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): -- sans danger pour l'eau.

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### **Abréviations et acronymes**

Directives de la CE: les actes de l'Union européenne, une partie du droit de l'Union secondaire  
N ° CAS: Désignation Norme internationale des produits chimiques (CAS = Chemical Abstracts Service)  
EN 374: norme pour les gants de protection (gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes)  
EN 166: normes de sécurité européennes pour la protection oculaire et faciale (exigences)  
STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles  
AVV: Ordonnance sur le catalogue européen des déchets (Catalogue européen des déchets)  
COV: Composés organiques volatils  
GHS: Le système général harmonisé ou SGH, en anglais : Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 17612 Anzuendwuerfel

Date de révision: 16.09.2016

Code du produit: 10826-0010

Page 7 de 7

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID: Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer  
IMDG-Code: L'International Maritime Dangerous Good Code  
ADN: transport par voie navigable en Europe  
ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale  
MARPOL 73/78: La Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires  
IBC-Code: prestations de sécurité internationale pour le transport de produits chimiques dangereux et de liquides nocives en vrac dans le maritime  
n.a. - non applicable

#### Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*